

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2024, dans les académies de BESANCON, DIJON et NANCY-METZ.**

Le président de l'Université de Bourgogne - Dijon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2024, dans les académies de BESANCON, DIJON et NANCY-METZ :

Monsieur CONNES Hervé, ingénieur d'études de classe normale, président, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Madame DUBOIS DAULL Lilly, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur BERGEOT Benoit, technicien de recherche et de formation de classe normale, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Madame COUTURIER Francesca, attachée d'administration de l'Etat hors classe, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lorraine, Nancy.

Madame CUNIN Céline, attachée principale d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur BOURGEON Jean-Marc, ingénieur de recherche , suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Fait à Dijon , le 14/05/2024

Le Président de l'Université de Bourgogne

  
Vincent THOMAS